



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte

Rés  
à  
Mon  
be



\*19017227\*

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0823.752.704

**Dénomination**(en entier) : **HYDRALIS**

(en abrégé) :

Forme juridique : organisme de financement de pensions

Siège : Boulevard de l'Impératrice 17-19, 1000 Bruxelles

**Objet de l'acte** : **Démission et cooptation d'administrateurs**

Le Conseil d'Administration du 7 janvier 2019 a pris acte des démissions de MM Oberwoits et Lardot comme administrateurs du fait de leur non réélection en tant que conseiller communal.

Conformément à l'art. 22 des statuts, M. Vincent Scourneau, domicilié à 1420 Braine-l'Alleud, Chaussée d'Ophain 198 bte 3, né à Nivelles le 22 juin 1967 et M. Jonathan Biermann, domicilié à 1180 Bruxelles, Avenue Fond'Roy 67 bte 8, né à Uccle le 20 janvier 1979, ont été cooptés par ledit Conseil comme administrateurs proposés par le Conseil d'Administration de Vivaqua, en remplacement de MM. Oberwoits et Lardot. Une ratification des cooptations sera soumise à la prochaine assemblée générale.

Mme Christiane Franck-Vandyck, Administrateur

M. Yves Bourdeau, Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature